

**RAPPORT ANNUEL DU GOUVERNEMENT DE LA  
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**ÉTABLI CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 7-2 DE LA CONVENTION  
SUR L'INTERDICTION DE L'EMPLOI, DU STOCKAGE, DE LA PRODUCTION  
ET DU TRANSFERT DES MINES ANTIPERSONNEL ET SUR LEUR DESTRUCTION**

ETAT PARTIE : Algérie

DATE DE PRESENTATION : avril 2009

**1 – MESURES NATIONALES D'APPLICATION :** (référence : article 7, paragraphe 1-a)

**1.1 MESURES CONSTITUTIONNELLES**

Article 132 de la Constitution : les traités ratifiés par le Président de la République, dans les conditions prévues par la Constitution, sont supérieurs à la loi.

**1.2 MESURES LEGISLATIVES**

Ordonnance n°97-06 du 21 janvier 1997 relative aux matériels de guerre, armes et munitions.

**1.3 MESURES REGLEMENTAIRES**

- décret présidentiel n°432-2000 du 17 décembre 2000 portant ratification de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ;
- décret présidentiel n°03-211 du 08 mai 2003 portant création, composition, fonctionnement et missions du Comité Interministériel de Suivi de la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ;
- décret exécutif n°98-96 du 18 mars 1998 fixant les modalités d'application de l'ordonnance n°97-06 du 21 janvier 1997 relative aux matériels de guerre, armes et munitions, modifié et complété par le décret exécutif n°04-304 du 13 septembre 2004.

**1.3 – AUTRES MESURES**

- des instructions particulières ont été données pour que les dispositions pertinentes de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction soient introduites dans les programmes d'enseignement des établissements de formation de l'armée algérienne.

## 2.1 – STOCK DE MINES ANTIPERSONNEL : (référence : article 7, paragraphe 1.b)

Les mines antipersonnel en dotation ou en stock dans les unités de l'armée algérienne étaient de l'ordre de cent soixante cinq milles quatre vingt mines antipersonnel (165080) réparties, par types et quantité, selon le tableau ci-après :

TYPES DE MINES	QUANTITE
<b>1. Mines à pression</b>	
▪ PMD 6	43 000
▪ PMD 6 M	7 800
▪ PMN	2 359
▪ PMA – 1	7 812
▪ GLD 115	9000
<b>2. Mines Bondissantes</b>	
▪ OZM	777
<b>3. Mines à traction</b>	
▪ POMZ 2 et POMZ 2M	71 000
▪ PROM-1	4 500
▪ PMR 2A	15 832
▪ GLD 125	3 000
<b>TOTAL</b>	<b>165080</b>

## 2.2 – MINES ANTIPERSONNEL DECOUVERTES APRES L'EXPIRATION DU DELAI DE DESTRUCTION PREVU PAR L'ARTICLE 4 : (référence : format amendé par la 8<sup>ème</sup> Assemblée des Etats-Parties) :

Néant

## 3 – LOCALISATION DES ZONES MINEES : (référence : article 7 paragraphe 1.c).

### 3.1 – ZONES INTENSEMENT MINEES PAR L'ARMEE COLONIALE :

Les frontières algériennes de l'Est avec la Tunisie et de l'ouest avec le Maroc ont fait l'objet de verrouillage par l'armée coloniale qui avait procédé à l'installation de barrages minés dénommés « ligne Challe » et « ligne Morice ». Les mines antipersonnel utilisées sont :

- les mines bondissantes de fabrication française, référencée APMB M51/55 ;
- les mines M3 de fabrication américaine avec alvéole de piégeage ;
- les mines à fragmentation M2A1 de fabrication américaine ;
- les mines APID 51 dont une version existe avec alvéole de piégeage.

La présence de mines éclairantes, en grande quantité, dans ces zones est également signalée.

La densité des mines sur les lignes de la frontière Est comme de la frontière Ouest varie de 0,8 à 3,5 mines par mètre linéaire.

L'exploitation des plans des champs de mines antipersonnel datant de l'époque coloniale remis par les autorités militaires françaises, le 20 octobre 2007, n'ont pas permis d'identifier d'autres zones polluées du territoire algérien que celles découvertes auparavant par l'Armée Nationale Populaire. Il s'agit des zones où la présence de mines antipersonnel est avérée où soupçonnée qui se répartissent comme suit :

### **3.1.1 – FRONTIERE EST :**

- ligne Morice (1957 – 1958) : Cette ligne s'étend sur une distance de 460 Kms de Annaba à Negrine en passant par Souk-Ahras, Tébessa, El Mabioud et Bir El Ater ;
- ligne Challe (1958 – 1959) : Cette ligne s'étend d'Oum Tbouf à Souk-Ahras en passant par El Ayoun, El Kala, Ain El-Assel, Taref, Bouhadjar. Elle se prolonge ensuite vers le Sud en passant par El Kouif jusqu'à Negrine.

La longueur totale des tronçons encore minés à la fin de la première phase de déminage humanitaire (1963 – 1988) était de 148 Kms linéaires.

### **3.1.2 – FRONTIERE OUEST :**

Les deux lignes (Morice 1958) et (Challe 1959) sont parallèles et parfois confondues. La ligne Challe a été édifiée en renforcement de la ligne Morice. A l'Ouest et au Sud Ouest, elles s'étendent sur une longueur de 700 Kms, allant de Marsa Ben M'Hidi jusqu'à Béchar en passant par les localités d'El Aricha, Mechria, Ain Sefra, Djeniène Bourezgue et Béni-Ounif.

La longueur totale des tronçons encore minés à la fin de la première phase de déminage humanitaire (1963 – 1988) était de 904 Kms linéaires.

La reprise des opérations de déminage humanitaire a permis, à la fin de l'année 2008, la dépollution et la remise aux collectivités locales d'une superficie estimée à 1.849,4 hectares répartis comme suit :

- 1.502,4 hectares dans la wilaya de Bechar (sud-ouest algérien) ;
- 318 hectares dans la wilaya de Tébessa (est algérien) ;
- 29 hectares dans la wilaya d'El-tarf (est algérien).

### **3.2 – ZONES DE DECOUVERTE DE MINES ANTIPERSONNEL DATANT DE L'EPOQUE COLONIALE HORS CHAMPS DES BARRAGES « CHALLE ET MORICE » :**

La présence de mines antipersonnel isolées est signalée partout à travers le territoire national ce qui nécessite l'intervention ponctuelle d'artificiers en vue de leur neutralisation.

Par ailleurs, deux (02) bouchons de mines ont été découverts hors champs des barrages « Challe et Morice » et neutralisés à :

- Sidi-Medjahed (Tlemcen) d'une longueur de 5 Kms, éloigné de 30 Kms des barrages ;
- El-Aricha (Naâma) d'une longueur de 500 m, éloigné de 25 Kms des barrages.

### **3.3 – ZONES MINEES PAR LES GROUPES TERRORISTES :**

Les zones minées par les groupes terroristes se situent essentiellement dans le nord du pays. Les mines employées par les groupes terroristes sont de fabrication artisanale et répondent parfaitement à la définition donnée par l'article 2-2 de la Convention. Une carte géographique datée du 15 janvier 2003, consignant les zones où la présence de mines est avérée ou soupçonnée, a été jointe au rapport initial de l'Algérie déposé en avril 2003.

### **3.4 – ZONES MINEES PAR L'ARMEE ALGERIENNE :**

Compte tenu de la situation qui prévalait dans les années quatre vingt dix, la pose de champs de mines antipersonnel comme mesure de protection passive autour de certains sites sensibles et autres pylônes de haute et de très haute tension a été rendu nécessaire tant ils constituaient des cibles privilégiées des groupes terroristes.

La pose de ces champs de mines a été exécutée en 1994 et 1995.

### **3.5 – ZONES MINEES CONSERVEES EN SITES HISTORIQUES :**

Deux (02) zones minées ont été conservées en l'état pour servir de sites historiques. Il s'agit de deux (02) portions de ligne « Challe » sises :

- l'une, à l'Est du pays, au lieu dit El Debdoubi El R'Mila à 3 Km de la commune d'EL Kouif dans la wilaya de Tébessa et s'étale sur 150 m de longueur sur 20 m de large ;
- l'autre, à l'Ouest, à El Menabha dans la wilaya de Béchar et s'étale sur 800 m de longueur contre 25 m de large.

Ces deux (02) zones sont dûment protégées et repérées comme sites relevant du patrimoine de la Guerre de la Libération Nationale.

**4 – MINES ANTIPERSONNEL CONSERVEES A DES FINS D'INSTRUCTION ET DE  
FORMATION : (référence : article 7, paragraphe 1-d)**

Initialement, l'Algérie avait conservé, conformément à l'article 3 de la Convention, les quantités de mines antipersonnel suivantes :

TYPES DE MINES	QUANTITE
- PMD 6	600
- PMD 6M	3000
- PMN	800
- PMA-1	610
- GLD-115	5760
- Type OZM	500
- POMZ2 ET POMZ 2M	1000
- PROM-1	220
- PMR 2A	140
- GLD 125	2400
<b>TOTAL</b>	<b>15030</b>

En 2008, l'Algérie a décidé de n'en conserver que 6.000 mines antipersonnel réparties comme suit :

Mines PMD-6	: 500
Mines PMD-6 M	: 500
Mines PMN	: 200
Mines PMA	: 200
Mines GLD-115	: 3015
Mines OZM	: 200
Mines POMZ-2 et POMZ-2M	: 200
Mines A/P PROM-1	: 100
Mines A/P PMR-2A	: 80
Mines A/P GLD125	: 1005

Une première séquence de destruction de 1000 mines antipersonnel a eu lieu le 28 décembre 2008, en présence des membres du Comité Interministériel ad hoc, de représentants des ambassades de Belgique, du Canada et de la Suède, du CICR, d'handicap International, du PNUD et de la presse locale.

Une seconde séquence de destruction de 7940 mines antipersonnel a eu lieu le 23 mars 2009, toujours, en présence du Comité Interministériel ad hoc, de représentants des ambassades de Belgique, du Canada et de la Suède, du CICR, d'handicap International, du PNUD et de la presse locale.

La première séquence de destruction de 1.000 mines antipersonnel a eu lieu le 28 décembre 2008 et a porté sur la destruction de :

Mines PMD-6	: 25
Mines PMD-6 M	: 190
Mines PMN	: 100
Mines PMA	: 100
Mines GLD-115	: 90
Mines OZM	: 100
Mines POMZ-2 et POMZ-2M	: 100
Mines A/P PROM-1	: 40
Mines A/P PMR-2A	: 15
Mines A/P GLD125	: 240

La deuxième séquence a emporté la destruction de 7940 mines antipersonnel :

Mines PMD-6	: 30
Mines PMD-6 M	: 2310
Mines PMN	: 455
Mines PMA	: 310
Mines GLD-115	: 2655
Mines OZM	: 200
Mines POMZ-2 et POMZ-2M	: 700
Mines A/P PROM-1	: 80
Mines A/P PMR-2A	: 45
Mines A/P GLD125	: 1155

Les boîtiers et les piquets en bois des mines PMD6 et PMD-6M ont été brûlés sur site.

Les boîtiers et les bobines de fil de piégeage des mines PMA-1 ont été écrasés sur site.

Les corps métalliques des mines POMZ -2 et POMZ-2M ont été fondus le 23 mars 2009 dans un atelier, en présence du Comité Interministériel ad hoc, de représentants des ambassades de Belgique, du Canada et de la Suède, du CICR, d'handicap International, du PNUD et de la presse locale.

## **5 – PROGRAMME DE DESTRUCTION : (référence : article 7, paragraphe 1-f)**

### **5.1 DESTRUCTION CONFORMEMENT A L'ARTICLE 4 :**

L'Algérie a parachevé les opérations de destruction de la totalité de son stock le 21 novembre 2005, conformément à l'article 4 de la Convention. Les quantités et types de mines antipersonnel détruites étaient les suivants :

TYPES DE MINES	QUANTITE	ECHEANCE
- PMD6	42400	Avril 2006
- PMD 6M	4800	
- PMN	1559	
- PMA 1	7202	
- GLD 115	3240	
- TYPE OZM	277	
- POMZ-2 ET POMZ-2M	70000	
- PROM 1	4280	
- PMR 2 A	15692	
- GLD 125	600	
<b>TOTAL</b>	<b>150050</b>	

L'Algérie a amorcé la destruction de son stock de mines antipersonnel le 24 novembre 2004 où un premier lot de 3030 mines a été détruit lors d'une cérémonie publique inaugurée par son excellence le Président de la République en présence d'observateurs étrangers et nationaux. D'autres séquences de destruction de lots ont eu lieu par la suite durant l'année 2005. La destruction de la totalité du stock programmé a été achevée le 21 novembre 2005 par la destruction d'un dernier lot de 3030 mines lors d'une cérémonie officielle publique tenue sous les auspices de son excellence le Président de la République. A cette cérémonie, ont été conviés des personnalités algériennes et étrangères concernées par la problématique des mines antipersonnel, des autorités parlementaires et gouvernementales, les membres du corps diplomatique accrédités à Alger, les attachés militaires accrédités à Alger, les membres du Comité interministériel de suivi de la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ainsi que les représentants des médias, toutes branches confondues. L'Algérie remplissait ainsi ses obligations au titre de l'article 4 de la Convention d'Ottawa, six (06) mois avant l'échéance conventionnelle fixée à avril 2006.

Récemment et en exécution de son engagement de réduire son stock de mines retenu au titre de l'article 3 de la Convention, deux (02) nouvelles séquences de destruction ont été programmées. Le total des mines du stock algérien détruites s'élève à : 158.990.

LE TABLEAU SUIVANT DECRIT, PAR SEQUENCE, LES QUANTITES ET LES TYPES DE MINES DETRUITES :

JOURNEES	TPM6 (M)	PMN	PMA1	POM2 2M	PROM1	PMR 2A	OZM	GLD115	GLD125	TOTAL
24 novembre 2004 (journee inaugurale)	720	100	800	300	40	224	96	720	30	3.030
28 mars 2005	34.140									34.140
29 mars 2005	11.620		5602					1800	540	19.562
18 avril 2005						14.000	85			14.085
19 avril 2005				21.400		1.244				22.644
10 mai 2005				24.000						24.000
11 mai 2005				24.000						24.000
23 mai 2005		1.359			200					1.559
24 mai 2005					1.000					1.000
19 septembre 2005					1.500					1.500
20 septembre 2005					1.500					1.500
21 novembre 2005	720	100	800	300	40	224	96	720	30	3.030
28 decembre 2008	215	100	100	100	40	15	100	90	240	1.000
23 mars 2009	2340	455	310	700	80	45	200	2655	1155	7940
<b>TOTAL</b>	<b>49.755</b>	<b>2.114</b>	<b>76.12</b>	<b>70.800</b>	<b>4.400</b>	<b>15.752</b>	<b>577</b>	<b>5985</b>	<b>1995</b>	<b>158.990</b>

## **5.2 DESTRUCTION CONFORMEMENT A L'ARTICLE 5 :**

Un programme de décontamination de l'ensemble du territoire national par des unités spécialisées de l'armée algérienne a été entamé le 27 novembre 2004. Il consiste en :

- la reprise des travaux de déminage systématique menés le long des frontières depuis 1963 et arrêtés en 1988 ;
- le déminage des zones minées par l'armée algérienne dans sa lutte contre le terrorisme ;
- la neutralisation des mines antipersonnel en chaque lieu où leur présence est signalée.

### **5.2.1 BILAN DES OPERATIONS DE DEMINAGE SYSTEMATIQUE :**

Au 31 mars 2009, la poursuite des travaux de déminage humanitaire systématique entrepris le long des frontières Est et Ouest ont permis la découverte et la destruction de 379.243 mines antipersonnel dont 1.511 mines éclairantes. Ces opérations de dépollution des zones minées ont été effectuées manuellement.

Ces opérations ont permis la remise aux autorités civiles compétentes de 361,2 Ha de terrains entièrement dépollués.

5.2.1.1 ETAT RECAPITULATIF DES MINES DETRUITES, DE 2005 A 2008

ANNEE	OUEST				SUD OUEST				EST				Total			
	Tiencen et Naama				Bechar				El Tari, Souk Ahras et Tébessa							
APUD SI	APMB SI/55	M2AI	M3	APUD SI	APMB SI/55	M2AI	M3	APUD SI	APMB SI/55	M2AI	M3	APUD SI	APMB SI/55	M2AI	M3	
Eclairantes				Eclairantes				Eclairantes				Eclairantes				
Total				Total				Total				Total				
2005	3589	9094	39	12722	128658	32407	136	161201	470	22	01	493				174416
2006	4043	3565	65	7673	27034	1578	13	28625	03	00	00	00				36298
2007	10226	2630	472	18328	34084	781	32	34897	340	10	08	358				48583
2008	31495	8838	81	40414	38436	1395	92	39923	11036	352	140	11528				91865
2009	49353	24127	657	74137	228212	36161	273	264646	11846	384	149	12379				351162

### 5.2.1.2 ETAT RECAPITULATIF DES REMISES DE TERRES

OUEST	SUD-OUEST	EST
<p align="center"><b>TLEMCEEN – NAAMA</b></p>	<p align="center"><b>BECHAR</b></p>	<p align="center"><b>EL TARF, SOUK AHRAS ET TEBESSA</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tlemcen / Commune de Sidi-Medjahed : Nettoyage d'un bouchon de mine</li> <li>- Naâma / Commune d'El-Aricha : Nettoyage d'un bouchon de mine</li> <li>- Tronçon de chemin de fer Mecheria / Bechar : Opération de nettoyage sanctionnée par un PV de remise des terres établi entre le Commandement du Secteur Militaire de Naâma et les responsables du projet « élargissement et modernisation de la voie ferrée Mecheria / Bechar ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bechar / Commune de Boukais : 176 Ha</li> <li>- Bechar / Commune de Moughel : 302,4 Ha</li> <li>- Bechar / Commune de Lahmar : 263 Ha</li> <li>- Commune de Bechar 761 Ha</li> <li>Opération le long d'eligne de chemine de fer Mecheria / Bechar (entamée le 03/01/2005 et dépolluée le 30/04/2008).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tébessa / Commune de Ngrine : 318 Ha, 106 Kms linéaires</li> <li>- Tébessa / Commune de Thlidjene : 43,2 Ha, 21,6 Kms linéaires</li> </ul>

### **5.3 BILAN DES OPERATIONS DE DEMINAGE DES ZONES MINEES PAR L'ARMEE ALGERIENNE DANS SA LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

En application de la Convention d'Ottawa, il a été décidé de procéder au déminage de tous ces sites qui sont localisés au nord du pays. Ainsi, sur le territoire de la 5<sup>ème</sup> Région Militaire, qui se trouve au Nord Est du pays, l'opération de déminage de l'ensemble des 48 pylônes a été exécutée et s'est soldée par la destruction de la totalité des 499 mines posées. Sur le territoire de la 2<sup>ème</sup> Région Militaire se trouvant au Nord Ouest du pays , les 9172 mines antipersonnel posées sur dix (10) sites ont été détruites durant la période allant du 03 juin au 17 juillet 2005. Sur le territoire de la 1<sup>ère</sup> Région Militaire se trouvant au centre du pays, 1225 mines antipersonnel sur les 6038 posées ont été détruites ; les sites restant à dépolluer demeurant toujours ciblés par les groupes terroristes.

A ce jour, le nombre de mines antipersonnel détruites est de 10996 mines sur un total de 15709 mines posées.

En raison de la persistance de la menace terroriste, le programme d'opération de dépollution devant initialement s'achever en 2007 a été prorogé.

## 5.4 BILAN DE DESTRUCTION DES MINES ANTIPERSONNEL ISOLEES

### NEUTRALISATION DES MAP ISOLEES – ANNEE 2007

Dates	Wilaya	Circonstance de découverte	Nbr
10/01/2007	Alger	Découverte d'une MAP dans une salle omnisports aux Eucalyptus	01
16/01/2007	Djelfa	Découverte d'une mine antichar récupérée dans 1 refuge terroriste	01
22/01/2007	Blida	Découverte de 8 MAP	08
25/01/2007	Nâama	Découverte de 46 MAP (40 APID +6 bondissantes) au siège de la Kasma des Moudjahidine de Ain Safra	46
28/01/2007	Skikda	Découverte d'une MAP village MENZEL EL ABTAL (Azzaba)	01
31/01/2007	Médéa	Découverte d'une MAP à Oued Zaoua	02
13/02/2007	Souk Ahras	Découverte de deux MAP à TAOURA	01
18/02/2007	Ain Defla	Découverte d'une MAP à Djibel Berouagui	01
21/01/2007	Tlemcen	1 MAP à Zenata El Gaadi	01
03/03/2007	Batna	1 MAP à Tafrounete	01
05/03/2007	Bechar	11 MAP lors d'une opération de terrassement de terrain Beni Ounif	11
09/03/2007	Bechar	Découverte de 6 MAP à Beni Ounif	06
09/03/2007	Guelma	Découverte d'une MAP à Bechar Sid El Bakarate / Oued Fragla/Guelma par un citoyen	01
18/03/2007	Guelma	Découverte par un citoyen 8 MAP à El Khabbania / Bouchegouf	08
20/03/2007	Djelfa	1 civil blessé suite à l'explosion d'un obus à proximité de son domicile à Sad Ouled Gouini Ain Maabra/Djelfa. L'obus a été découvert par la victime à Djebel DAKDAR/Ain Maabad/Djelfa	
	El-tarf	Découverte d'une MAP par les ouvriers de la société des travaux hydrauliques à Ain El Assel	01
21/03/2007	Souk Ahras	Découverte d'une MAP par un citoyen LEMKIMENE / Sidi Fredj	01
25/03/2007	Ain Defla	Découverte de 2 MAP à proximité de poteaux électriques au douar BELOUNE /	02
29/03/2007	Tlemcen	Découverte de 8 MAP dans 1 champ agricole à Hiles	08
29/03/2007	Souk Ahras	1 MAP récupérée lors de la perquisition d'un domicile à BERRAL Salah	01
31/03/2007	Tébessa	Découverte d'une MAP par un citoyen à Douar Lahdjar Lasfer / Lahoudjbet	01
13/04/2007	Laghouat	Découverte d'une MAP	01
14/04/2007	El-Taref	Découverte de deux MAP sur le chemin de wilaya n°110 (Ain El Amel – R'Mel Souk)	02

23/04/2007	Souk Ahras	Destruction de 7 MAP, 4 obus de mortier et 04 obus d'artillerie datant de l'ère coloniale	07
26/04/2007	Guelma	Destruction d'un obus de 82mm datant de l'ère coloniale. Ce projectile a été découvert par un berger à Djebel Mechtet Elafia / Belkhir.	
29/04/2007	Constantine	Découverte d'un obus lors de travaux effectués par une société chinoise.	
09/05/2007	Tébessa	Découverte d'une MAP à Safsah / Aouinet	01
11/05/2007	Sétif	Destruction d'une mine antichar découverte par un citoyen à BELAA	
12/05/2007	Tébessa	Découverte d'une MAP bondissante par un citoyen à Safsah / Aouinet	
24/05/2007	Tébessa	Découverte d'une MAP bondissante par un citoyen à Mechta Ouled Ali Ben Saad / Ain Zerga	
31/05/2007	Souk ahras	Découverte de 15 MAP par les habitants de Mechtet Benatia / Taoura.	
06/04/2007	Guelma	Découverte de 15 MAP par des militaires	15
16/04/2007	Skikda	Découverte de 6 MAP par un citoyen à Senhadja/Bouhadjar/	06
19/04/2007	Boumerdes	Découverte de 4 MAP dans 1 refuge terroriste à Bouzegza	04
20/04/2007	Tlemcen	1 MAP découverte à EL M'KAM / Beni Said	01
22/04/2007	Souk Ahras	Découverte lors d'un terrassement de 29 MAP (16 +13) dans une école primaire à Taoura	29
23/04/2007	Blida	Découvertes de 5 grenades et 3 MAP au domicile d'un citoyen	03
05/05/2007	Ain Defla	Découverte d'une MAP à douar BELOUNA	01
24/05/2007	Ain Defla	Découverte d'une MAP au douar BELOUNA/Ain N'sour	01
25/05/2007	Mostaganem	Arrestation d'un individu détenant une MAP	01
01/06/2007	Bejala	Découverte de quatre (04) engins explosifs dont 1 MAP à Azeghar/Drâa El Kaid	01
13/06/2007	Oran	Découverte de 4 MAP	04
15/06/2007	Relizane	Découverte d'une MAP découverte El Kouadir Oum El Drous/El Obrid	01
	Bechar	Découverte de trois MAP déterrées au niveau d'une ferme agricole Beni Ounif	03
17/06/2007	Oran	Découverte d'une MAP découverte dans la forêt El Medbra	01
26/06/2007	Oran	Découverte d'une MAP El Mactaâ/ Arzew	01

28/06/2007	Ain Defla	Découverte d'une MAP à proximité d'un réservoir d'eau	01
		Découverte de trois MAP (2 MPMP et 01 APID) par 1 citoyen travaillant au sein d'une société étrangère (TSO française).	02
07/07/2007	Djelfa	Découvertes de 2 MAP	02
11/07/2007	Annaba	Découverte de trois MAP dans un refuge terroriste à El Ouladja / Bouzig	03
	Skikda	Découverte de 2 obus par les ouvriers de la société COJAAL (autoroute Est Ouest) dans la zone de Fedj Dehir/El Harrouch	
15/07/2007	Annaba	Découverte d'une MAP à Bouzizi	01
20/07/2007	Skikda	Découverte d'un obus dans un chantier de Cojaal à Salah Bouchaour / (autoroute Est Ouest)	
4/08/2007	Tébessa	Découverte de trois MAP dans un refuge terroriste	03
17/08/2007	Nâama	Découverte d'un MAP à Djelfa Said El Botma	01
03/09/2007	Tébessa	Découverte de 5 MAP par 1 citoyen à Sebaikia	05
5/09/2007	Tlemcen	Découverte de 8 MAP (3 AC et 5 AP) El Maram/Tlemcen lors d'1 forage effectué par une société étrangère (chinoise)	08
11/09/2007	Souk Ahras	Découverte d'une MAP à Mechtet Bournane / Machrouha	01
29/09/2007	Tébessa	Découverte d'une MAP découverte par 1 citoyen à Ain Zerga	01
	Tiaret	Découverte de 10 MAP par un citoyen en son domicile à MEDRISSA/SOUGUEUR/Tiaret	10
06/11/2007	Skikda	1 MAP découverte par 1 citoyen à Hammam Tassa El Mrahna	01
11/11/2007	El-Tarf	Destruction d'1 MAP découverte par les ouvriers de la Société COJAAL au village El Firi/Ain El Assel	01
26/11/2007	Chlef	Découverte d'1 MAP à Tamadrara/Chlef	01
<b>TOTAL DES MINES ANTIPERSONNEL ISOLEES DETRUITES COURANT L'ANNEE 2007 :</b>			<b>227</b>

**DESTRUCTION DES MAP ISOLEES – ANNEE 2008**

<b>Dates</b>	<b>Wilaya</b>	<b>Description de l'événement</b>	<b>Nbr</b>
20/01/2008	Bordj.B.A	Découverte de 3 MAP Oued Sidi Aissa	03
13/02/2008	Tlemcen	Découverte d'une mine antichar datant de l'ère coloniale à El Makam	
15/02/2008	Tlemcen	Découverte de 7 mines antichar et 5 MAP à El Makam / Zouia	05
14/03/2008	Batna	Découverte d'un obus au douar Ouled Rabah / Ayoun El Assafir d'un obus sans détonateur datant de l'ère colonial par un citoyen au cours de travaux agricole sur son terrain	
23/03/2008	Tébessa	Découverte d'une MAP (mine bondissante) par un citoyen à proximité de son domicile à Berkat El Fres / Ain Zerga.	01
15/06/2008	Alger	Découverte d'une MAP / Tamenfoust	01
18/06/2008	Souk Ahras	2 MAP (1+1) découvertes par des citoyens à Souk Ahras	02
20/06/2008	Tlemcen	Découverte de 5 MPMB à BOUHLOU	05
23/06/2008	Guelma	Découverte d'une MAP à Badji / Mokhtar Medjez Essafa	01
07/07/2008	Sétif	Découverte de 2 MAP sans charge	02
	Sétif	Découverte de 05 MAP découvertes à Ain-Arnat	05
07/07/2008	Bejaia	Une MAP découverte par 01 citoyen à Ouled Soumam / Ouazlaguen	01
09/07/2008	Tlemcen	Découverte d'une MAP par 01 citoyen à Sebdou	01
24/08/2008	Tipaza	Découverte de 2 MAP Karbous	02
26/10/2008	Bouira	Découverte d'une MAP et d'un obus à Kaf Ahcène / Koudiat Taourit	01
08/11/2008	Bouira	Découverte de 03 MAP	03
13/11/2008	Tizi-Ouzou	Découverte d'un MAP à Tizi-Ouzou dans un refuge de terroristes.	01
13/11/2008	Bejaia	Découverte d'une MAP à Sidi Sais /Akbou	01
13/11/2008	El-Tarf	Découverte d'une MAP bondissante à Bouhadjar	01
14/11/2008	Blida	Découverte d'une MAP / Djebanel El Karmoud / Ighmaa	01
22/11/2008	Blida	Découverte d'une MAP	01
27/11/2008	Sétif	Découverte de deux MAP	01
30/11/2008	Sétif	Découverte d'une MAP	02
02/12/2008	Sétif	Découverte de 4 MAP	04
03/12/2008	Sétif	Découverte de 24 MAP	24

12/12/2008	Souk Ahras	Découverte d'une MAP à TAOURA	01
15/12/2008	Sétif	Découverte de 33 MAP (Ain Arnat)	33
19/12/2008	Sétif	Découverte de 17 MAP (Ain Arnat)	17
23/12/2008	Bordj.B.A	Découverte d'une MAP à Djebel Djidia / BBA	01
23/12/2008	Sétif	Découverte de 11 MAP à Ain Arnat	11
<b>TOTAL DES MINES ANTIPERSONNEL ISOLEES DETRUITES COURANT L'ANNEE 2008</b>			<b>132</b>

### DESTRUCTION DES MAP ISOLEES – ANNEE 2009

Dates	Wilaya	Description de l'événement	Nbr
11/01/2009	Tlemcen	Récupération d'une MAP détenu illégalement par un citoyen à Sidi Medjahed	01
26/01/2009	Tébessa	Découverte de 3 MAP par des militaires dans la zone de Gara Zina / Setah	03
02/02/2009	Souk Ahras	Découverte d'une MAP par un citoyen à Sidi Fredj	01
16/02/2009	Bechar	Découverte d'une mine antichar dans la zone de Theniet El moudjahidine	
<b>TOTAL DES MINES ANTIPERSONNEL ISOLEES DETRUITES AU 24 FEVRIER 2009</b>			<b>05</b>

**5.5 BILAN DES OPERATIONS DE DESTRUCTION DES MINES ANTIPERSONNEL  
SAISIES :**

Date	Objet	Juridiction compétente	Observation
21/12/2006	Saisie de 85 MAP	Ain Temouchent	Saisie opérée à El-Amria et Bouzedjar
03/02/2008	Saisie de 100 MAP	Tlemcen	Démantèlement d'un réseau de trafiquants d'armes et de munitions
31/03/2008	Saisie de 2500 MAP	Alger	Démantèlement d'un réseau de trafiquants d'armes et de munitions à l'ouest du pays
12/10/2008	Saisie de 60 MAP	Ain Temouchent	Saisie opérée à El-Amria
15/10/2008	Saisie de 72 MAP	Tébessa	Saisie opérée à El-Kouif
27/10/2008	Saisie de 183 MAP	Tlemcen	Saisie opérée à Maghnia
18/03/2009	Saisie de 03 MAP	Tipaza	Saisie opérée au port de pêche de Khemisti
24/03/2009	Saisie de 116 MAP	Sebdou	Saisie opérée entre Sebdou et Sidi Djillali